

FORMATION CONTINUE

Perfectionnement à l'externat | Superviser avec impact : inclure, soutenir, responsabiliser

Public cible

Cette formation annuelle obligatoire s'adresse à l'ensemble des personnes superviseuses à l'externat, quel que soit leur niveau d'expérience.

Contexte

Elle vise à renforcer les compétences essentielles en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA) en contexte académique et clinique. En cohérence avec les objectifs de la faculté et les exigences des organismes d'agrément, cette formation vise à clarifier les principes de responsabilité sociale et d'EDIA, à reconnaître les biais influençant la supervision et à mettre en œuvre des pratiques favorisant un milieu d'apprentissage inclusif et sécuritaire. Elle outille ainsi les superviseurs à agir comme modèles de rôle et à soutenir activement des environnements de stage conformes aux valeurs institutionnelles et aux attentes contemporaines de la pratique médicale.

Des activités comportant des mises en situation et des discussions en plénière seront mises à contribution pour stimuler la participation et favoriser l'appropriation des concepts ainsi que des stratégies présentées.

Objectifs

À la suite de cette formation, les personnes participantes seront en mesure de :

1. Expliquer les notions de responsabilité sociale et d'équité, diversité, inclusion et accessibilité (EDIA) ainsi que leurs implications dans un contexte académique et clinique;
2. Identifier des biais cognitifs susceptibles d'influencer la supervision clinique des externes;
3. Utiliser des stratégies de supervision adaptées pour soutenir un environnement d'apprentissage respectueux, inclusif, équitable et sécuritaire.

QUAND

Le 2 juin 2026

de 12 h 00 à 13 h 30

(heures de l'Est)

DURÉE

1.5 heures

LIEU

CHUS - Hôtel-Dieu

LOCAL : HD-2521

580, RUE BOWEN SUD

SHERBROOKE (QC) J1G 2E8

Date limite d'inscription :

31 mai 2026

Autres dates et lieux disponibles

27 mai 2026, Microsoft Teams

4 juin 2026, Microsoft Teams

2 juin 2026, Montérégie

11 juin 2026, Microsoft Teams

16 juin 2026, Estrie

Référentiel de compétences pédagogiques

Le ou les contextes d'enseignement de cette formation sont :

- la supervision et l'encadrement en stage clinique.

La ou les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Réfléchir quant à la qualité de son enseignement et s'engager dans une démarche de développement pédagogique.

Animation

Animation :

Pre Karine Forget, Département de psychiatrie

Conception :

Pre Nathalie Gagnon, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Joanie Rinfret, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Carolina Lucena Fernandes, Département de médecine

Mme Nadia Turgeon, conseillère pédagogique du CPSS

Mme Véronique Foley, conseillère pédagogique du BRS

Comité scientifique :

Pre Joanie Rinfret, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Nathalie Gagnon, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Laurie Simard, Département de chirurgie

Pre Catherine Bertholet, Département d'obstétrique-gynécologie

Pre Geneviève Minville, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Stéphanie Lemay, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pr Laurent Coulloudon, Département de psychiatrie

Pre Chantal Vallée, Département de médecine

Pre Karine Forget, Département de psychiatrie

Pre Chelsea Lefort, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Mariline Lupien St-Pierre, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pr Maxime Tissot-Therrien, Département d'anesthésiologie

Pre Andréanne Dufour, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Accréditation

Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, lequel est agréé par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) dont le Collège des médecins du Québec (CMQ) est partenaire. Pour les professionnelles et professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **1 heures 30 minutes** de formation accréditée. Les personnes participantes doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.

Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **1 heures 30 minutes** d'activités de développement professionnel (catégorie A).

La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **1 heures 30 minutes** de section 1.

Cette activité répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **1 heures 30 minutes** de crédits d'activité certifiée Mainpro+^{MD}.

Cette formation est reconnue dans la tâche de professeur de la FMSS.

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.